REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2026

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 3 mars 2026 à dix-neuf heures sous la présidence de M Patrick Lafave, Maire.
La séance est ouverte à 19 h 00
Présents : Mme Bossion C, M. Dubois T, Mme Langlois S, Mme Labonde E, M. André A, Mme Leboucher L, M. Dessaude Y, Mme Guérin M.M, Mme Poirier C.
Secrétaire de séance : Mme Bossion C

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Le compte financier unique (CFU) 2025 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT : Dépenses : 199 614.45€
Recettes : 251 122.53€
INVESTISSEMENT : Dépenses : 145 018.45€
Recettes : 99 419.31€

Il est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

Après étude du Compte Financier Unique 2025 présentant un excédent de fonctionnement de 134 933.09 € et un déficit d'investissement 69 608.66 €.

Il est décidé :
- d'affecter la somme de 65 324.43 € au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.
- d'affecter la somme de 69 608.66 € au compte 001 résultat d'investissement reporté en dépenses,
- d'affecter la somme de 69 608.66 € au compte 1068

Il est adopté à l'unanimité.

TAUX TAXES 2026

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taxes pour l'année 2026, donc les taux dont suivants :

Taxe foncière bâti : 34.16 %
Taxe foncière non bâtie : 26.33 %
Taxe habitation : 7.00 %

Elles sont adoptées à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026 qui s'équilibre comme suit :

Section de Fonctionnement : Dépenses : 272 149.20€
Recettes : 272 149.20 €
Section d'Investissement : Dépenses : 99 528.66 €
Recettes : 99 528.66 €

Il est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs lettres de remerciements concernant les colis de fin d'année.
- Madame GUERIN informe le Conseil municipal que des trous recommencent à se former aux Mesliers
- Monsieur ANDRE demande s'il serait possible de demander à Madame MOINS de couper sa haie, vu la gêne.

La séance est levée à 20h00